L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,

VENDREDI M/TIN, 27 MAI.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de cette ligne ferront régulièrement leurs départs du Havre, pour New-York, tous les samedis, savoir:

LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 22 mai.
VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, Samedi 11 juin.
SAINT-LAURENT, capt Lemarie, Samedi 25 juin.
PEREIRE, capt Duchesne, Samedi 9 juillet.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier.

POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $90.

POUR PARIS:
Compris le billet de chemin de fer délivré à bord.
Première cabine, $145. Seconde cabine $75.
Les nourrices ne comptent ensemble pour Paris.
Les enfants jusqu'à 4 ans, gratuit.
Il peut obtenir ici à la Nouvelle-Orléans, le billet de passage pour France, en s'adressant à la Compagnie, au Bureau de poste ou de télégraphe à la Ville.

L. GRAND & CIE.
Agent, rue Carondelet, 18.

BRÊME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier le mois prochain:

Cincinnati, ou allant en Europe à La Havane et Havre, et en revenant, à La Havane et Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les dates de départ seront désignées plus tard.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Vera-Cruz.....$60 en or.
Premières cabines.....$120 en or.
De la Nouvelle-Orléans ou de La Havane à Southampton ou à Brême.....
Premières cabines.....$120 en or.

Le billet de passage de Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés gratuitement.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême touchent tous les JEUDIS et SAMEDIS.

La ligne entre Baltimore et Brême tous les MERCREDIS, touchant à Southampton.

Pour se procurer des billets de passage ou de marchandises, s'adresser à

Pour plus de détails, s'adresser à

KOHL & ANTHEIN,
No 57, rue Union.

Pour New-York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY..... Capt. Geo. L. Norton,
SHERMAN..... Capt.
CONTINENT..... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES..... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI..... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS..... Capt. H. S. Quick,
FAMILY BOUDER, Capt.

Partant de New-York, tous les samedis, par le steamer

UNITED STATES,
A. Blanchard, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, SAMEDI, 28 mai, à 4 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements, chambres..... $50 00,
Entrepont..... 25 00,

Pour une billets de connaissements pour Liverpool, s'adresser à

LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 120.

Pour New-York via la Havane.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTEZ,
MARIE SOA.

Le steamer GEO. CROMWELL,
Capitaine W. R. Pike, commandant de la Nouvelle-Orléans pour New-York, tous les SAMEDIS à midi, après son arrivée de New-York, tous les MARDIS matin, afin de faire les voyages du Havane et New-York.

Pour fret ou passage, s'adresser à

W. M. CRESCY, Agent,
No. 6, Carondelet, coin Gravier.

Steamer Bienville, capt Baker, partira en temps pour remplir

Vicksburg et Natchez.

Le nouveau et magnifique bateau
NATCHEZ,
T. L. Leathers, capitaine,
Sam. AYLES, commis,
Partira tous les SAMEDIS, à 4 heures P. M., Levee Gouge, Natchez et Vicksburg.

Pour fret ou passage, s'adresser à
C. G. WAYE, T. Natchez,
JNO. JANNEY, coin Commune et Delta,
JNO. A. STEVENSON, 84, Gravier.

Excursion du Dimanche.

Le magnifique bateau à vapeur, fin
W. S. FIRE,
capitaine J. J. Brown,
Partira DIMANCHE, à quatre heures et demie du midi, du pied de la rue de la Jonaise et remontera le même jour jusqu'à la KENNERVILLE. Le retour de la KENNERVILLE sera assez pour l'heure du train du soir.

Prix (aller et retour), UNE PIASTRE.

Les enfants, moitié prix.

27 mai

Pour Bayou Sara.

Pour Bayou Sara et localités intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capitaine N. B. Barnes, commis Allen Junot, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 10 heures du matin et tous les VENDREDIS, à 4 heures midi. Retour: départ de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

Wm. H. FIRE,
Agent.
J. J. Brown, capitaine.

Le magnifique bateau fait deux voyages par semaine (lorsque le Bayou Sara, limitrophe Nlle-Orléans, tous les LUNDIS, sera à 8 heures, et tous les VENDREDIS, midi, à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à

LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 120.

Pour New-York via la Havane.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTEZ,
MARIE SOA.

Le steamer GEO. CROMWELL,
Capitaine W. R. Pike, commandant de la Nouvelle-Orléans pour New-York, tous les SAMEDIS à midi, après son arrivée de New-York, tous les MARDIS matin, afin de faire les voyages du Havane et New-York.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

W. M. CRESCY, Agent,
No. 6, Carondelet, coin Gravier.

La Côte et Bayou Lafourche.

Bayou Lafourche et Lockport.

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ tous les LUNDIS, à 4 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.

Le paquebot de premier ordre
HENRY TETT,
Joe Dufresne, capitaine,
H. Le Carpentier, commis

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. On commence à prendre connaissance du fret et à recevoir le fret.

Pour fret ou passage s'adresser à bord au

R. MARTIN,
Agent.
Vieille Levée, No 34.

Pour la Côte et le Bayou Lafourche, Thibodaux et Donaldsonville.

MIGHT WAY.

Le steamer J. ONGINO, capitaine, par
Partira pour la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS et MERCREDIS, à cinq heures du soir, partant de Lockport tous les LUNDIS et MARDIS matin, afin de faire les voyages du Bayou Lafourche de bonne heure.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

R. MARTIN,
Agent.
Vieille Levée, No. 34.

Pour New-York, via la Havane.

MALLE DES ETATS-UNIS,

Partira VENDREDI, 27 mai, à 4 heures A.M.

Le magnifique steamer à roues, de première classe,

DE SOTO,
Capitaine Morton,

Prendra son wharf, poteau 1 de District, commence le fret pour ce passage, ayant d'excellents aménagements, s'adresser à

WM. CRESCY, Agent,
36, Carondelet, coin Gravier.

Steamer Bienville, capt Baker, partira en temps pour remplir

Vicksburg et Natchez.

Le nouveau et magnifique bateau
NATCHEZ,
T. L. Leathers, capitaine,
Sam. AYLES, commis,
Partira tous les SAMEDIS, à 4 heures P. M., Levee Gouge, Natchez et Vicksburg.

Pour fret ou passage, s'adresser à
C. G. WAYE, T. Natchez,
JNO. JANNEY, coin Commune et Delta,
JNO. A. STEVENSON, 84, Gravier.

Excursion du Dimanche.

Le magnifique bateau à vapeur, fin
W. S. FIRE,
capitaine J. J. Brown,
Partira DIMANCHE, à quatre heures et demie du midi, du pied de la rue de la Jonaise et remontera le même jour jusqu'à la KENNERVILLE. Le retour de la KENNERVILLE sera assez pour l'heure du train du soir.

Prix (aller et retour), UNE PIASTRE.

Les enfants, moitié prix.

27 mai

Pour Bayou Sara.

Pour Bayou Sara et localités intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capitaine N. B. Barnes, commis Allen Junot, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 10 heures du matin et tous les VENDREDIS, à 4 heures midi. Retour: départ de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

Wm. H. FIRE,
Agent.
J. J. Brown, capitaine.

Le magnifique bateau fait deux voyages par semaine (lorsque le Bayou Sara, limitrophe Nlle-Orléans, tous les LUNDIS, sera à 8 heures, et tous les VENDREDIS, midi, à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à

LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 120.

La Côte et Bayou Lafourche.

Bayou Lafourche et Lockport.

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ tous les LUNDIS, à 4 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.

Le paquebot de premier ordre
HENRY TETT,
Joe Dufresne, capitaine,
H. Le Carpentier, commis

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. On commence à prendre connaissance du fret et à recevoir le fret.

Pour fret ou passage s'adresser à bord au

R. MARTIN,
Agent.
Vieille Levée, No 34.

Pour la Côte et le Bayou Lafourche, Thibodaux et Donaldsonville.

MIGHT WAY.

Le steamer J. ONGINO, capitaine, par
Partira pour la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS et MERCREDIS, à cinq heures du soir, partant de Lockport tous les LUNDIS et MARDIS matin, afin de faire les voyages du Bayou Lafourche de bonne heure.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

R. MARTIN,
Agent.
Vieille Levée, No. 34.

Compagnie de Paquebots de Manderville et de la Nouvelle-Orléans.

Manderville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer
ABITA,
Miller, capitaine,
Bien connu marcheur, à beaux premium, et portant le malle des Etats-Unis, partira, pour le service régulier, les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du chemin de fer de Madisonville, et à l'arrivée du convoi de nuit, les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 7 heures du Façade nord. Il quittera l'entre débarcadère à 4 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS, et Madisonville les LUNDIS et les JEUDIS à 4 heures et demie du matin.

Bureaux:

J. M. Lapeyre, W. S. Mount,
John Poitevent, Jos. Jeffries,
H. Bellocq, Wm. McCollum,
F. Fabre, Wm. Cherry,
E. F. Gelpinet, T. E. Paige,
Wm. Orme, Anthony Sambola,
R. A. Hall, Patrick Irwin,
David McCord, C. D. Benoit,
C. Campbell, J. Cambre,
Oscar Smith, V. C. Nichols.

Officiers:

JOHN DAVIDSON..... Président.
W. S. PIKE..... Vice-Président.
R. W. YOUNG..... Secrétaire.
L. A. FOURNIER..... Trésorier.

W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
ALEXANDER HART, Médecin examinateur.
F. C. FOLGER, Agent.
Bureaux: Rue Etat Carondelet.
18 oct—1 an

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous nous en tenons heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif est souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, mis à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes en frelatées sont assez sûrs d'abréger leur vie que l'incendi qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et en peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors ils sont riches, ils tombent malades, leurs estomac brûle, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des bouillons, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments qui leur ont coûté la fortune. Et, en la conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il n'est pas en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, fait filtrer vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est vertu ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas privé subitement par une légère indisposition qui ne met pas la vie au danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, on est atteint plusieurs parces qu'ils souffrent du ventre, on quitte sur trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne réclamez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant dérangé de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant faire les digestions avec aisance, les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et aperitives, aussi les dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feraient bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant d'apprêter le repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force revient, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, se font immédiatement soulager, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes on dit:

Fièvres sont endémiques

et les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra certainement d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes malsées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter, son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable. aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de son constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action du soleil brûlant et l'influence malfaisante du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, il est à la fois comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays à les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

BY

MM. BOLT, MURRAY & CO., Mobile,

nous agréable vendant par charrées au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Ligne de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, LUNDI, à 4 HEURES ET DEMIE, A. M. et se rellera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Algier à huit heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères de Tèche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nlle-Iberie ou St. Martinville, est reçu tous les jours jusqu'à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Blanc et St. Martin, sera transporté aux bacs et bateaux à vapeur pour toute la route.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Tchoupitoulas.

Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.

22 mars—1an JAS. A. MATHEWS & CO. Agents.

POUR LE NORD ET L'EST.

Par la voie du Chemin de fer central de Cairo et de Illinois.

DEUX convois rapides et quotidiens partent de Cairo à l'arrivée des convois de la Nouvelle-Orléans. Il n'y a pas de changement de chars de Cairo à Chicago. Il n'y a qu'un changement de chars de Cairo à New-York. C'est la seule route directe pour se rendre à Chicago et tous les points du Nord et de l'Est, par la voie de Chicago. Elle est de 400 à 140 milles de moins et on la parcourt de 12 à 24 heures plus vite, qu'aucune autre route.

A Chicago, il y a connexions directes pour Cleveland, les Chûtes du Niagara, Buffalo, New York, Boston, Montréal, Pittsburg, Philadelphie, Baltimore, toutes les parties de l'Est, Milwaukee, St. Paul, le Lac Supérieur et tous les points du Nord.

Les voyageurs trouveront, sur tous les convois de nuit, entre Cairo et Chicago, entre Cairo et St. Louis, des chaises transformées en magnifiques chaises à coucher.

Le bagage est "checked" pour tous les points importants.

Pour les billets servant pour toute la route, s'adresser aux bureaux du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues Canal et Commune, au dessous du City Hotel; au dépôt du Grand Chemin de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

B. F. LONGLEY,
Agent général pour les passages, à la Nlle-Orléans.

W. F. JOHNSON,
Agent général pour les passagers à Chicago.

W. H. HUGHITT,
Surintendant général, à Chicago.

1 mai—1an

Chemin de fer Pontchartrain.

Excursion en 1h. 15m. Aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du 1er mai 1870, les convois partiront à chaque heure, de manière correspondre du chemin. Le premier convoi de 1h. 15 à l'heure du matin et le 18h A 5 heures du matin. Le premier convoi partira de l'Ecore à 7 heures du soir et de la ville à 8 heures du soir.

Le convoi qui partira du Lac à 5 heures du soir n'ira pas plus loin que le Bayou Sauvage.

Un char à cheval quittera l'Union dépôt, tous les matins à 5 heures et le Lac une heure après le départ du dernier convoi à vapeur.

Les passagers sont priés d'arriver à temps, de manière à prendre le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

GEO. PANDELY,
Surintendant-Général.

1 mai 70

F. GONTHIER,
— A transporté son —
ETABLISSEMENT DE TAILLEUR,
— A —
46.....de la rue St. Charles.....46
Vis-à-vis l'Hôtel.

On il est prêt à recevoir ses anciens clients dans l'intention de les commander à des prix réduits.

17 nov—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A Prime des rues Canal et Camp.

DIXIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Prime de l'année expirée le 31 décembre 1869:

Sur risques d'incendie.....	$313,344 00
Sur risques de mer.....	38,401 57
Sur risques de rivières.....	34,624 28
Total des primes.....	$386,377 85
Sur moins, primes remboursées.....	
Sur moins, primes remboursées.....	$28,145 00
Sur moins, primes remboursées.....	7,980 15—37,860 15
Montant net des primes.....	348,517 45
En moins, pertes payées.....	$84,359 44
En moins, pertes sur mer.....	17,164 02
En moins, pertes sur les rivières.....	11,674 21
	$93,800 23
Taxes et licences.....	14,545 30
Réassurances.....	6,600 02
Dépenses, commissions, gages et pertes.....	4,272 05
Intérêts sur escompte non encore payés.....	20,924 60—139,494 20
Bénéfices.....	$209,023 45

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières.....	70,622 77
Billets à recevoir pour primes.....	9,285 70
Billets à recevoir, sûreté hypothécaire et garanties.....	206,021 03
Primes en voie de recouvrement.....	35,325 03
En caisse.....	75,209 34—4
—BONDS ET ACTIONS—	
Bonds de la ville consolidés et de chemins de fer.....	19,200 00
Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.....	45,400 00
Actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville.....	3,040 00
Actions de la Banque des Marchands.....	1,000 00
Actions de la Compagnie Vapeur du Port.....	13,000 00
Actions du Théâtre de l'Opéra	500 00
Actions de la Cie du pont de la Nlle-Orléans et de Walle River.....	800 00
Scrips de Compagnies d'Assurance Mutuelle.....	67,667 00
Compagnie de Marchands Exchange.....	1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans.....	500
Prix cotisant.....	$944,317 00
DEDUIRE:	
Actions de la Cie du Marchands' Exchange.....	3,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans.....	500 00
Total.....	$1,000,817 45
En moins:	
Intérêts non réclamés et intérêt à payer en juillet prochain.....	$101,973 75
Montant total du scrip de l'année 1869, payable en janvier 1870.....	118,689 00
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1869.....	380,522 00
	$601,027 75
Actif net.....	$1,000,189 70

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 4 juin 1870.

S. MAGNER, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue ce 4 juin 1870 il a été déclaré un dividende en scrip de QUATRE pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront mis à la poste, le second LUNDI de juillet prochain. L'ESCOMPTE DE SCRIP EST FIXÉ A DIX-HUIT, et est pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

Directeurs.

F. POURCHY, F. MASPERO,
B. MCCLARD, H. FITZ,
L. F. GENERES, F. A. WILTZ,
A. M. BUZZARD, J. L. LEWIS,
D. A. CHAPPRAIX, CHS. LAFITTE,
J. FERNANDEZ.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magnolia et St-André (Entrée par la rue St-André, au premier.)

QUATRIÈME DISTRICT.

Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.

DIRECTEURS:

Gustave Cerquerat, JOHN HENDERSON,
A. Bouchereau, LOUIS MATHIS.

Président, JOHN HENDERSON
Secrétaire, LOUIS MATHIS.
Agent, JOHN PURCELL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104.....RUE DU CANAL.....104

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1869 et rapporte les primes non expirées de l'année précédente:

Sur risques d'incendie.....	$600,400 00
Sur risques de mer.....	288,767 00
Sur les risques de rivières.....	102,000 17
	$1,391,169 00
Moins—Primes sur risques non expirés.....	300,000 00
Montant net des primes le 31 mai 1869.....	$1,091,169 00
Perte payée:	
Sur risques d'incendie.....	$300,000 00
Sur risques de mer.....	21,400 00
Sur les risques de rivières.....	79,401 11
	$400,801 00
Taxes.....	48,184 30
Réassurances.....	10,000 00
Profits et pertes et dépenses, moins intérêts.....	67,667 20
	$526,652 37
Bénéfice net.....	76,261 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Propriétés foncières.....	$64,000 00
Bons de la ville.....	151,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.....	45,400 00
Billets garantis par hypothèques.....	224,400 07
Billets garantis par nantissements.....	40,000 00
Primes en voie de recouvrement.....	60,000 00
Bons de l'Etat de la Louisiane.....	100,000 00
Scrips des compagnies d'assurances.....	12,700 00
Actions de la Banque des Marchands.....	1,000 00
Actions de la Compagnie Vapeur du Port.....	2,500 00
Actions de la Cie du pont de la Nlle-Orléans et de Walle River.....	800 00
Actions de la Compagnie des Marchands Exchange.....	1,000 00
Actions de la Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans.....	500 00
Caisse.....	30,000 00
	$1,000,000 00
Moins:	
Intérêts non réclamés et intérêt à payer en juillet prochain.....	$101,973 75
Montant total du scrip de l'année 1869, payable en janvier 1870.....	118,689 00
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1869.....	380,522 00
	$601,027 75
Actif net.....	$1,000,189 70

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 4 juin 1870.

S. MAGNER, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 juin 1870 il a été déclaré un dividende en scrip de QUATRE pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront mis à la poste, le second LUNDI de juillet prochain. L'ESCOMPTE DE SCRIP EST FIXÉ A DIX-HUIT, et est pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

Directeurs.

F. POURCHY, F. MASPERO,
B. MCCLARD, H. FITZ,
L. F. GENERES, F. A. WILTZ,
A. M. BUZZARD, J. L. LEWIS,
D. A. CHAPPRAIX, CHS. LAFITTE,
J. FERNANDEZ.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magnolia et St-André (Entrée par la rue St-André, au premier.)

QUATRIÈME DISTRICT.

Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.

DIRECTEURS:

Gustave Cerquerat, JOHN HENDERSON,
A. Bouchereau, LOUIS MATHIS.

Président, JOHN HENDERSON
Secrétaire, LOUIS MATHIS.
Agent, JOHN PURCELL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104.....RUE DU CANAL.....104

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1869 et rapporte les primes non expirées de l'année précédente:

Sur risques d'incendie.....	$600,400 00
Sur risques de mer.....	288,767 00
Sur les risques de rivières.....	102,000 17
	$1,391,169 00
Moins—Primes sur risques non expirés.....	300,000 00
Montant net des primes le 31 mai 1869.....	$1,091,169 00
Perte payée:	
Sur risques d'incendie.....	$300,000 00
Sur risques de mer.....	21,400 00
Sur les risques de rivières.....	79,401 11
	$400,801 00
Taxes.....	48,184 30
Réassurances.....	10,000 00
Profits et pertes et dépenses, moins intérêts.....	67,667 20
	$526,652 37
Bénéfice net.....	76,261 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Propriétés foncières.....	$64,000 00
Bons de la ville.....	151,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.....	45,400 00
Billets garantis par hypothèques.....	224,400 07
Billets garantis par nantissements.....	40,000 00
Primes en voie de recouvrement.....	60,000 00
Bons de l'Etat de la Louisiane.....	100,000 00
Scrips des compagnies d'assurances.....	12,700 00
Actions de la Banque des Marchands.....	1,000 00
Actions de la Compagnie Vapeur du Port.....	2,500 00
Actions de la Cie du pont de la Nlle-Orléans et de Walle River.....	800 00
Actions de la Compagnie des Marchands Exchange.....	1,000 00
Actions de la Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans.....	500 00
Caisse.....	30,000 00
	$1,000,000 00
Moins:	
Intérêts non réclamés et intérêt à payer en juillet prochain.....	$101,973 75
Montant total du scrip de l'année 1869, payable en janvier 1870.....	118,689 00
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1869.....	380,522 00
	$601,027 75
Actif net.....	$1,000,189 70

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 4 juin 1870.

S. MAGNER, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue ce 4 juin 1870 il a été déclaré un dividende en scrip de QUATRE pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront mis à la poste, le second LUNDI de juillet prochain. L'ESCOMPTE DE SCRIP EST FIXÉ A DIX-HUIT, et est pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

Directeurs.

F. POURCHY, F. MASPERO,
B. MCCLARD, H. FITZ,
L. F. GENERES, F. A. WILTZ,
A. M. BUZZARD, J. L. LEWIS,
D. A. CHAPPRAIX, CHS. LAFITTE,
J. FERNANDEZ.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magnolia et St-André (Entrée par la rue St-André, au premier.)

QUATRIÈME DISTRICT.

Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.

DIRECTEURS:

Gustave Cerquerat, JOHN HENDERSON,
A. Bouchereau, LOUIS MATHIS.

Président, JOHN HENDERSON
Secrétaire, LOUIS MATHIS.
Agent, JOHN PURCELL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104.....RUE DU CANAL.....104

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1869 et rapporte les primes non expirées de l'année précédente:

Sur risques d'incendie.....	$600,400 00
Sur risques de mer.....	288,767 00
Sur les risques de rivières.....	102,000 17
	$1,391,169 00
Moins—Primes sur risques non expirés.....	300,000 00
Montant net des primes le 31 mai 1869.....	$1,091,169 00
Perte payée:	
Sur risques d'incendie.....	$300,000 00
Sur risques de mer.....	21,400 00
Sur les risques de rivières.....	79,401 11
	$400,801 00
Taxes.....	48,184 30
Réassurances.....	10,000 00
Profits et pertes et dépenses, moins intérêts.....	67,667 20
	$526,652 37
Bénéfice net.....	76,261 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Propriétés foncières.....	$64,000 00
Bons de la ville.....	151,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.....	45,400 00
Billets garantis par hypothèques.....	224,400 07
Billets garantis par nantissements.....	40,000 00
Primes en voie de recouvrement.....	60,000 00
Bons de l'Etat de la Louisiane.....	100,000 00
Scrips des compagnies d'assurances.....	12,700 00
Actions de la Banque des Marchands.....	1,000 00
Actions de la Compagnie Vapeur du Port.....	2,500 00
Actions de la Cie du pont de la Nlle-Orléans et de Walle River.....	800 00
Actions de la Compagnie des Marchands Exchange.....	1,000 00
Actions de la Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans.....	500 00
Caisse.....	30,000 00
	$1,000,000 00
Moins:	